

1044

31 DÉCEMBRE 1940

429

E 27/14353

*Le Général H. Guisan
au Président de la Confédération, M. Pilet-Golaz*

Copie

L No 16216

Personnelle. Secret

Quartier Général de l'Armée, 31 décembre 1940

Me référant à notre entretien de ce matin¹, je vous confirme que je n'ai passé aucune convention militaire quelconque avec n'importe quelle Puissance étrangère. Je n'ai fait aucune communication à ce sujet.

1. *La persistance de rumeurs sur le fait que les Allemands seraient en possession de documents attestant une convention militaire passée entre le Général Guisan et l'Etat-major français a incité le Président de la Confédération à s'entretenir de cette question avec le Général. Cf. Nos 355 et 369. Cf. aussi E 27/14353.*

Pilet-Golaz avait été notamment informé par le colonel Däniker lors d'un entretien le 23 décembre 1940 (E 5795/440/1). Au sujet de cet entretien, cf. la lettre de Pilet-Golaz au Conseiller fédéral Kobelt du 9 février 1946 (E 27/10027).

Sur la manière dont le Général avait préparé cet entretien, cf. la lettre du 19 décembre du lieutenant-colonel EMG S. Gonard, Chef de la Section des Opérations (E 5795/447) et les notes de Guisan du 31 décembre 1940 (E 5795/440/1).

